

Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux souscripteurs et chefs de produit des départements d'assurances collectives de prévoyance dans les organismes assureurs et sociétés de courtage, aux technico-commerciaux d'assurances, aux consultants et auditeurs.

Pour obtenir quoi ?

Connaître les principes fondamentaux des contrats collectifs de prévoyance.

Quels objectifs pédagogiques ?

Maîtriser les règles impactant le marché de la prévoyance.

Partager les expertises selon les différents opérateurs.

Anticiper l'évolution des produits selon la réglementation.

Quelles méthodes mobilisées ?

Par l'acquisition des bases théoriques fondamentales des domaines de la prévoyance collective.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances générales des régimes sociaux de base.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qui anime cette formation ?

Isabelle HADOUX VALLIER,
Expert en Protection sociale, rémunérations et assurance depuis 1995, tout d'abord chez un assureur, puis en tant qu'Avocat, aujourd'hui chez August Debouzy, elle conseille et accompagne employeurs, branches professionnelles et acteurs de la protection sociale complémentaire dans ces domaines.



La formation en pratique...

Quand et où ?

15 novembre 2023

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
En distanciel, via l'application ZOOM

Combien ça coûte ?

1 000 € HT + TVA 20 %, soit 1 200 € TTC.
Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète.

Qu'allez-vous apprendre ?

Données introductives

- Définition de la prévoyance collective, de son objet et des risques couverts

Les différents types d'opérateurs

- Les acteurs historiques et les nouveaux entrants
- Analyse du marché par famille d'acteurs, en collectif
 - typologie des contrats et des garanties
 - chiffre d'affaires par famille et par type de contrat
 - remboursements par famille, par type de contrat et par type de population

Les contraintes réglementaires spécifiques aux contrats collectifs

- Le corpus réglementaire
- Les dispositions sociales et fiscales

Les spécificités générales des contrats collectifs

La mise en œuvre des contrats collectifs

- Les obligations de l'employeur
- Les différents modes de mise en place dans l'entreprise
- La place de l'accord de branche professionnelle
- Les modifications et la dénonciation du régime
- Environnement fiscal et social des cotisations

Les contrats et garanties complémentaires

- Le contrat d'assurance et la notice d'information
- L'adhésion de l'entreprise et du salarié
- L'absence de sélection médicale
- Les bénéficiaires
- Les principaux cas de maintien des garanties si suspension ou rupture du contrat de travail (Activité partielle, Article 4 loi Evin)
- La complémentaire santé : les contrats responsables et les surcomplémentaires

Les garanties dans les contrats collectifs

Le décès

- Le capital décès et ses différentes modalités
- Les désignations de bénéficiaires
- Les rentes d'éducation
- Les rentes de conjoint
- Examen des garanties les plus fréquentes

L'incapacité et l'invalidité

- Les indemnités journalières
- Les différentes franchises
- Pensions d'invalidité : les 3 catégories
- Les politiques de gestion de l'absentéisme

La complémentaire santé

- Les principaux postes
- La réforme du 100% santé (contrats responsables)
- La gestion du risque et la maîtrise des dépenses en santé : les réseaux de soins

La dépendance, une garantie récente en contrat collectif

- L'enjeu démographique du risque de dépendance
- La réglementation de base
- Les principes tarifaires liés à l'âge

L'action sociale et les prestations présentant un degré élevé de solidarité

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

« Formation très intéressante, car formateur particulièrement vivant et pédagogue. »

PB, Reinsurance Operation Manager – AXA GLOBAL LIFE